



## Edmond de Rothschild India (EdR India)

Part : R - ISIN : FR0010850222

OPCVM soumis au droit français

géré par Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

**Objectif de Gestion :** La gestion de l'OPCVM, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, tend à procurer une progression de la valeur liquidative grâce à des placements dans des sociétés du sous-continent indien (comprenant essentiellement l'Inde, mais aussi le Pakistan, le Sri Lanka et le Bangladesh), vérifiant les critères de sélection décrits dans la stratégie d'investissement.

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le xx peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

**Indicateur de référence :** MSCI India (NR), dividendes nets réinvestis

**Politique d'investissement :** L'OPCVM opère une gestion active de sélection de titres (stock-picking) cotés sur un univers de valeurs du sous-continent indien.

Les actions figurant dans le portefeuille sont émises principalement par des sociétés du sous-continent indien dont le siège se trouve dans les pays suivants : l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka et le Bangladesh. Le portefeuille est en permanence exposé à hauteur de 60 % au moins en actions et autres titres assimilés négociés sur des marchés réglementés. Pour la seule partie du fonds investie en actions, il est entendu qu'au moins 80% le sera dans des sociétés originaires d'Inde. Les titres de créance négociables et instruments du marché monétaire seront utilisés pour la gestion de la trésorerie dans la limite de 40% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,  

←
→
  
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Ce système de notation est basé sur les fluctuations moyennes de la valeur liquidative sur les cinq dernières années, c'est-à-dire l'amplitude de variation de l'ensemble du portefeuille à la hausse et à la baisse. Si la valeur liquidative a moins de 5 ans, la notation résulte des autres méthodes de calcul réglementaires. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie actuelle n'est ni une garantie ni un objectif. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Cet OPCVM est noté en catégorie 6, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

L'OPCVM pourra intervenir sur des marchés réglementés ou organisés afin de conclure, d'une part, des contrats de changes à terme pour couvrir partiellement ou totalement, à la discrétion des gérants, le risque de change et, d'autre part, des futures pour couvrir le risque de marché du portefeuille ou de certains titres.

L'OPCVM pourra investir sur des instruments financiers contenant des dérivés intégrés, dans le but de s'exposer aux marchés de taux ou d'actions internationaux. L'OPCVM pourra notamment acheter des parts d'EMTN (Euro Medium Term Note) ou d'obligations indexés, des warrants ou des certificats. La part des instruments à dérivés intégrés sera limitée à 10% maximum du portefeuille. L'utilisation d'instruments à dérivés intégrés n'aura pas pour effet d'augmenter l'exposition globale du fonds au risque actions au-delà de 110%.

**Classification AMF :** Actions Internationales

**Durée de détention recommandée supérieure à 5 ans**

**Fréquence pour acheter ou vendre des parts :** La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de EURONEXT PARIS S.A.) et des jours de fermeture des marchés indiens (calendrier officiel du National Stock Exchange of India) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 09h30 et sont exécutés sur la valeur liquidative du jour.

**Affectation des revenus :** Capitalisation

**Affectation des plus-values nettes réalisées :** Capitalisation

**Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :**

**Risque de crédit :** risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

**Risque de liquidité :** risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

**Risque lié aux dérivés :** le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

**Risque lié aux contreparties :** il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,00 %
Frais de sortie	0,00 %

### Frais prélevés par le fonds sur une année\*

Frais courants Part R	1,55 %
-----------------------	--------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou désinvesti. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

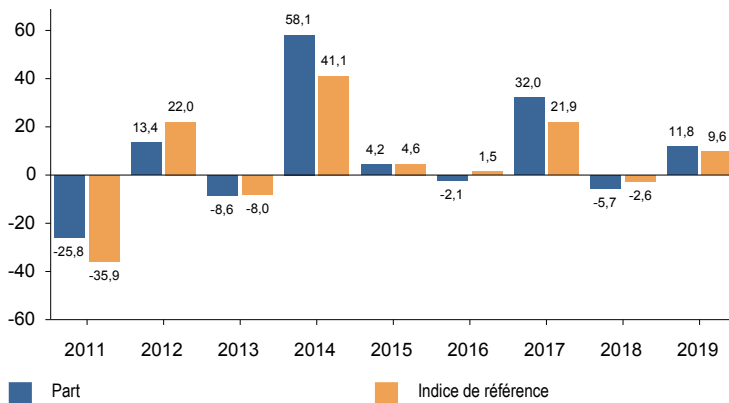
\*Le chiffre indiqué se fonde sur les frais calculés fin Mars 2019

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Les informations plus détaillées sur les frais peuvent être trouvées dans la rubrique "Frais et commissions" du prospectus, y compris le cas échéant, des informations sur les commissions de performance et leur mode de calcul, sont disponibles sur le site internet [www.edram.fr](http://www.edram.fr)

## PERFORMANCES PASSES

Performances annuelles passées de Edmond de Rothschild India Part R en Euro (en %)



A : Jusqu'au 11/02/2013 l'indice de référence était MSCI India  
B : Depuis le 12/02/2013 l'indice de référence est MSCI India (NR)

Création de la part : Février 2010

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro dividendes nets réinvestis pour la part et pour l'indice.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** EDMOND DE ROTHSCHILD (FRANCE)

**Fiscalité :** La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le prospectus de l'OPCVM, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet [www.edram.fr](http://www.edram.fr).

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

**EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)**  
47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France

**Téléphone :** 00 33 1 40 17 25 25  
**e-mail :** [contact-am-fr@edr.com](mailto:contact-am-fr@edr.com)

**Allemagne/Autriche**  
00 49 6 92 44 33 02 00  
[contact-am-de@edr.com](mailto:contact-am-de@edr.com)

**Espagne**  
00 34 9 17 89 32 20  
[contact-am-es@edr.com](mailto:contact-am-es@edr.com)

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2020.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Ils ne peuvent pas être proposés ou vendus au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S".